Pays Diois aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

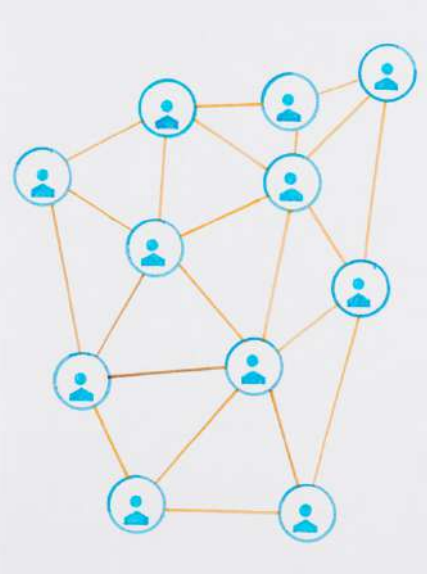
NEWSLETTER SERVICE ÉCONOMIE
FÉVRIER 2026 // NUMÉRO 9

QUOI DE NEUF DANS LE PAYS DIOIS ?

Sondage sur les thématiques des prochaines rencontres inter-entreprises

Pour faire suite à la dernière rencontre inter-entreprise qui a eu lieu en décembre, vous trouverez, en **cliquant ici**, un questionnaire vous proposant différentes pistes de réflexion. Cela nous permettra de déterminer une nouvelle thématique pour une prochaine rencontre en 2026 ! Votre participation est essentielle afin de créer des rencontres captivantes et utiles!

N'oublions pas que créer du lien entre acteurs économiques d'un territoire, même avec peu de temps, permet de mieux se connaître, de partager des opportunités et de gagner en efficacité collective. Quelques moments de rencontre suffisent souvent à déclencher des collaborations utiles, durables et bénéfiques pour chaque entreprise impliquée. Alors allons-y !





ImpulCCIon 2026 - Faites de l'humAIn le moteur de votre organisation

La CCI de la Drôme vous invite à son évènement ImpulCCIon le lundi 2 Mars 2026 de 9h30 à 18h à la CCI de Valence.

Au programme, des conférences inspirantes (sur la compréhension de l'humain, sa complémentarité avec l'IA, etc.), des ateliers thématiques 100% pratiques et la possibilité de développer son réseau avec un speed meeting.

Vous pouvez vous inscrire (évènement payant) et/ou avoir plus d'information sur le déroulement de cette journée en **cliquant ici** ou en allant directement sur le site de la CCI de la drôme dans la rubrique évènement.

ZOOM SUR...

Dispositif " développer le tourisme de savoir-faire"

"*Développer le tourisme de savoir-faire*" est un dispositif qui invite les entreprises à valoriser leurs compétences, leurs métiers et leurs savoirs auprès du grand public. En ouvrant ponctuellement vos portes (visites, démonstrations, ateliers), vous gagnerez en visibilité, vous renforcerez votre image et participerez à l'attractivité du territoire.

Le dispositif propose une aide financière soit :

- pour réaliser une étude de faisabilité
- pour des travaux de second œuvre afin d'aménager des locaux.

Les critères d'éligibilités sont précisés sur le site www.auvergnerhonealpes.fr dans l'onglet "aide" en tapant "tourisme de savoir faire" ou en cliquant **directement ici.**



economie@paysdiois.fr
04 75 22 29 44

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne